LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF ET DE LA SÉLECTION 2024/2025

Site internet : https://laac-auvergnerhonealpes.org/

Les objectifs

L'opération Lycéens et apprentis au cinéma a pour ambition de développer la culture cinématographique des adolescents par la découverte d'un cinéma de qualité, et de les amener à devenir des spectateurs assidus, curieux et critiques.

Le dispositif s'adresse à la fois aux établissements d'enseignement général, technique, professionnel ou agricole, publics ou privés et tente ainsi de faciliter un accès égalitaire à la culture. Il favorise pour les exploitants la conquête et la fidélisation de nouveaux spectateurs.

Les coordinations

Le dispositif s'appuie sur deux coordinations distinctes :

- L'AcrirA pour les Académies de Grenoble et de Lyon (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie et Haute-Savoie),
- Sauve qui peut le court métrage pour l'Académie de Clermont-Ferrand (Allier, Cantal, Haute-Loire et Puy-de-Dôme).

Le fonctionnement

Le cahier des charges national stipule que le dispositif repose sur le **visionnement de 3 films minimum** en salle de cinéma par élève. Les enseignants sont encouragés à respecter cette règle. Néanmoins, le visionnement de 2 films sera toléré, sur justification auprès des coordinations au moment de l'inscription.

Les films sont choisis librement par les enseignants parmi les neuf films de la sélection.

La sélection 2024-2025 (sous réserve de validation du CNC)

- A l'abordage de Guillaume Brac 2021 / France / 1h35
- Quand passent les cigognes de Mikhail Kalatozov 1957 / Russie / 1h37
- Les délices de Tokyo de Naomi Kawase 2015 / France, Allemagne, Japon /1h53
- La Traversée de Florence Miailhe 2021 / France /1h24
- Les oiseaux de passage de Cristina Callego et Ciro Guerra -2018 / Colombie /2h05
- L'homme qui tua Liberty Valance de John Ford -1962 / USA / 2h02
- La Nuit du 12 de Dominik Moll- 2022 / France, Belgique / 1h54
- La ferme des Bertrand de Gilles Perret 2024 / France / 1h29
- Nouvelles Résistances programme de 4 courts métrages

Les inscriptions

La procédure d'inscription se déroule e en deux temps :

- Du lundi 29 avril au vendredi 31 mai 2024 : Pré-inscription de l'établissement en ligne sur l'extranet SICORRA https://sicorra.auvergnerhonealpes.fr/public

C'est lors de la pré-inscription que se font les demandes de prise en charge de transport à festival partenaire du dispositif.

La démarche doit être validée par le chef d'établissement.

- Du lundi 2 septembre au vendredi 18 octobre 2024 : Inscription définitive auprès des coordinations (ACRIRA ou Sauve qui peut le court métrage).

Formulaire en ligne disponibles sur le site internet du dispositif dans l'onglet « Inscription au dispositif » https://laac-auvergnerhonealpes.org/inscription-au-dispositif/

Inscription des classes, choix des films, inscription des enseignants avec désignation d'un enseignant coordinateur-référent qui sera en contact avec la coordination.

Les outils pédagogiques et les actions d'accompagnement

En accompagnement des projections organisées dans les salles de cinéma partenaires du dispositif, plusieurs actions et outils sont proposés dans le cadre de Lycéens et apprentis au cinéma : des documents pédagogiques afférents aux films de la sélection (dont les fiches interactives, accessibles avec le mot de passe : « laac23/24 »), des formations pour les enseignants, des ateliers, des interventions dans les classes, des rencontres avec des professionnels du cinéma et des déplacements dans les festivals régionaux.

Chaque classe inscrite au dispositif peut prétendre à une intervention par année scolaire.

Les interventions en classes sont prises en charge par les coordinations et s'organisent avec elles tout au long de l'année scolaire. Elles sont disponibles dans l'onglet « Accompagnement en classe » : https://laac-auvergnerhonealpes.org/accompagnement-en-classe/

La formation des enseignants et prévisionnement des films

Les enseignants sont encouragés à participer aux formations académiques proposées et organisées par les rectorats de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon et les coordinations. Retrouvez les modalités d'inscription aux formations sur le site du dispositif dans l'onglet « Inscription aux formations ».

Un week-end de présentation des films aura lieu les 15 et 16 juin 2024 à l'Institut Lumière à Lyon. Chaque film fait l'objet d'une présentation avant la séance puis d'une d'analyse et d'échanges après la projection.

Cadre financier

Tarif:

Au titre de cette opération, la Région prend directement en charge l'ensemble des frais relatifs à la participation des lycéens au dispositif (coordination, outils de communication et outils pédagogiques, interventions en classe...) à l'exception du prix des places :

3€ par élève et par séance.

Gratuit pour les accompagnateurs.

L'utilisation de la part collective du pass Culture est autorisée.

Transports:

Les établissements ont la possibilité d'obtenir le remboursement du transport des élèves jusqu'à la salle de cinéma partenaire dans le cadre des séances Lycéens et apprentis au cinéma, en cas d'éloignement du lycée et de la salle de cinéma nécessitant le recours à une **compagnie de cars.** Barème de remboursement :

- Établissements ayant inscrit de 1 à 4 classes dans : remboursement maximal de 250€ TTC.
- Établissements ayant inscrit de 5 à 9 classes dans : remboursement maximal de 500€ TTC.
- Établissements ayant inscrit 10 classes ou plus : remboursement maximal de 700€ TTC.

Les établissements qui souhaitent participer à un festival partenaire doivent effectuer une demande de financement pour la prise en charge du transport des élèves (à l'exception des déplacements intra-urbains) lors de la préinscription sur SICORRA.

Liste des festivals : https://laac-auvergnerhonealpes.org/category/festivals/

















